

PROJET DE LOI 52

«Mourir dans la dignité» échappe au vote

21 février 2014 | Amélie Daoust-Boisvert | Québec



Photo : La Presse canadienne (photo) Jacques Boissinot

La ministre Véronique Hivon, qui porte ce dossier, a fait un appel «à la raison, au cœur de tous les parlementaires».

Les parlementaires ont quitté le salon bleu à 18 h jeudi sans avoir voté sur le projet de loi 52. Il mourra vraisemblablement au feuillet, ayant échappé au vote après le refus du Parti libéral du Québec de prolonger les travaux parlementaires.

La ministre Véronique Hivon n'a pas caché sa déception en point de presse à 15 h, alors que le destin du projet de loi sur les soins de fin de vie et l'aide médicale à mourir semblait sellé. « *La population est perdante. La démocratie vit un jour difficile* », a-t-elle estimé.

Chronique d'une mort annoncée

La Coalition avenir Québec et Québec solidaire avaient donné leur consentement, mais le Parti libéral du Québec a refusé de poursuivre les échanges sur le projet de loi 52 à l'heure du midi et en soirée jeudi, ce qui a tué tout espoir de procéder au vote avant la relâche. Si des élections sont déclenchées, le projet de loi sur les soins de fin de vie et l'aide médicale à mourir mourra au feuillet.

Cela paraît improbable, mais le projet de loi pourrait encore être débattu le 11 mars, avant le débat sur le budget, si tous les partis y consentaient. Mais Véronique Hivon n'a pas montré une grande ouverture devant cette possibilité. « *À partir du 11 mars, c'est le débat sur le budget qui aura préséance. Ce qu'on voulait, c'était protéger le projet de loi des aléas qui viennent avec le dépôt d'un budget* », a-t-elle plaidé.

« *Ce qui rend ce projet de loi politique et partisan aujourd'hui, c'est la décision de Mme Marois d'aller en élection* », a accusé de son côté le chef du PLQ, Philippe Couillard. Selon lui, le gouvernement a créé un « *sentiment d'urgence artificiel* » autour du projet de loi. Il explique son refus de siéger plus longtemps pour permettre le vote en affirmant qu'il refuse de « *tomber dans le panneau* » d'une « *manœuvre bassement partisane du Parti québécois* ». M. Couillard a en outre affirmé qu'il était hors de question de limiter le temps de parole de ses députés sur une question aussi importante.

Le leader du gouvernement, Stéphane Bédard, alors que la mort au feuilleton plus que probable du projet de loi se profilait à l'heure du midi, a affirmé qu'il vivait le « *moment le plus décevant* » de toute sa carrière. « *C'est faux qu'on manque de temps, a-t-il martelé en conférence de presse. J'aurais accepté d'entendre jusque dans la nuit ceux qui voulaient s'exprimer.* »

Stéphane Bédard et Bernard Drainville ont tous deux mis en doute le leadership de Philippe Couillard dans la journée. Selon M. Bédard, M. Couillard a « *abdiqué ses responsabilités. Je pense qu'il souhaitait surtout ne pas voter sur le projet de loi 52* ».

Rendez-vous reporté

La CAQ et Québec solidaire ont déploré la tournure partisane des événements, accusant tant le gouvernement que les libéraux. « *Ceux qui sont les plus pénalisés, ce sont les gens qui souffrent ; ils auront raison d'être déçus* », a lancé la députée caquiste Hélène Daneault.

Françoise David « renvoie le PQ et le PLQ, deux adolescents, dos à dos ». « Ça aurait pu se terminer ce soir. Le PQ a créé la crise de toutes pièces, mais le PLQ se refuse à la résoudre. Nous étions tous prêts à rester jusqu'à minuit. »

Si des élections sont déclenchées, le projet de loi pourra être ramené au calendrier au retour des parlementaires à Québec, peu importe la couleur du nouveau gouvernement : tant le PLQ que le PQ s'y sont engagés.